

LES RÉFLEXIONS DE LÉA : LES COLISSIMO DE NOËL

Cette rubrique se propose de relater les réflexions d'une jeune internautes étudiante en droit – **Léa** – témoin des pratiques commerciales constatées sur les réseaux sociaux. Elle viendra exprimer régulièrement ses états d'âme ou ses conseils.

Chaque fin d'année est caractérisée par l'accroissement logique des envois de colis, soit par transporteur privé, soit par **LA POSTE** (Colissimo). Parallèlement les escrocs intensifient les messages en lien avec cet acheminement.

Léa vient de recevoir ce matin un message douteux :

« Un ajustement est nécessaire pour la livraison de votre colis. Nous traitons votre livraison portant le numéro de suivi CN4985101002FR. Lors de son passage en centre de tri, le poids de votre colis s'est avéré supérieur à celui initialement déclaré.

Pour que votre colis puisse vous être livré, un complément de frais de transport est à régler.

Une fois le paiement effectué, votre colis sera remis en circulation pour une livraison rapide.

Si vous avez la moindre question notre service client est à votre disposition en répondant à cet e-mail ou en nous contactant au 36 31. »

Léa est invitée à cliquer sur une ligne « payer les frais de livraison, » ce qui lui permet de découvrir le montant à régler par carte bancaire : 2,85 €.

Bien évidemment **Léa** a parfaitement détecté la manœuvre frauduleuse. Le montant à régler ne constitue certes pas un grand préjudice sur l'instant, mais il permet au destinataire des fonds de réutiliser le numéro de carte bancaire en prétextant la souscription d'un abonnement avec évidemment un montant supérieur (en général d'un montant moyen de 60 € pour passer inaperçu parmi les autres écritures de paiement). Pour un peu que le titulaire ne consulte pas ses relevés de compte, le débit sera effectué jusqu'à l'échéance de la carte bancaire !

Le principal signal de l'existence de cette tentative d'escroquerie est constitué par l'adresse-mél de l'émetteur du message reçu. Dans le cas présent il s'agit de team@oo2.fr libellé farfelu pour un service présumé être géré par **LA POSTE**.

L'autre indice est bien évidemment le numéro de colis qui n'est pas reconnu sur le site de **LA POSTE**.

En cette fin d'année, **Léa** aime bien le rappeler en boucle : redoublez de vigilance pour ne pas faire de cadeaux aux escrocs.



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)